

COLLOQUE INTERNATIONAL 2019
LOCALISER L'ÉPREUVE DÉMOCRATIQUE. ASSEMBLAGES,
CIRCULATIONS, IMAGINAIRES

Dynamiques d'institutionnalisation d'une épreuve démocratique :
Les innovations institutionnelles délibératives
en réponse au mouvement des Gilets Jaunes à la Réunion.

Grégoire MOLINATTI, MCF, Sciences de l'Information et de la Communication, Laboratoire de recherche sur les espaces Créoles et Francophones (LCF), Université de la Réunion. Chercheur associé au Centre Norbert Elias, EHESS Marseille CNRS UMR 8562

Christiane RAFIDINARIVO, DrHDR en Science Politique, Chercheur associé au Laboratoire de recherche sur les espaces Créoles et Francophones (LCF), Université de la Réunion. Chercheur invité à Sciences Po – CEVIPOF CNRS UMR 7048

RESUME

A partir de l'exemple des mouvements sociaux à la Réunion, notre recherche vise à interroger les formes d'institutionnalisation de l'épreuve démocratique en articulant deux approches disciplinaires issues de la Science Politique et des Sciences de l'Information et de la Communication. Il s'agit d'une part, d'analyser en contexte les interactions entre les blocages et violences associés aux revendications des citoyens mobilisés et les innovations délibératives institutionnelles déployées par les exécutifs de façon multi scalaire. Celles-ci sont envisagées à l'aune de leurs dynamiques d'hybridation et de leur inscription dans un agenda électoral.

D'autre part, nous souhaitons rendre compte selon une perspective ethno-sémiotique des modes d'engagement des citoyens dans les dispositifs institutionnels délibératifs innovants issus de l'épreuve démocratique. Nous nous focalisons sur les pratiques de délibération et de communication publique, comme sur le rapport aux médias et aux institutions. Ces pratiques sont prises comme opérateur d'analyse de la façon dont les citoyens s'emparent stratégiquement des dispositifs d'institutionnalisation de l'épreuve démocratique.

Nos résultats de recherche nous mènent à discuter les processus délibératifs innovants de transformation par hybridation et (dé)légitimation des formes d'institutionnalisation de l'épreuve démocratique.

Introduction

Le mouvement des Gilets Jaunes révèle une crise sans précédent en France. La réponse des exécutifs par des innovations institutionnalisées comme le Grand débat national (GDN) est aussi inédite. Notre recherche vise à interroger les formes d'institutionnalisation de l'épreuve démocratique selon deux axes. Il s'agit d'une part, d'analyser en contexte les interactions entre les blocages et violences associés aux revendications des citoyens mobilisés et les innovations institutionnelles qui se déploient de façon multi scalaire. Celles-ci sont envisagées à l'aune de leurs dynamiques d'hybridation et de leur inscription dans un agenda électoral.

D'autre part, nous souhaitons rendre compte des modes d'engagement des citoyens dans les dispositifs institutionnels délibératifs innovants issus de l'épreuve démocratique, en portant attention aux pratiques et aux représentations de celles et ceux qui y sont impliqués. Nous nous focalisons sur les pratiques de délibération et de communication, comme sur le rapport aux médias et aux institutions. Ces pratiques sont prises comme opérateur d'analyse de la façon dont les citoyens s'emparent stratégiquement des dispositifs d'institutionnalisation de l'épreuve démocratique.

Autrement dit, en tentant de documenter les assemblages entre configurations institutionnelles et arrangements de pratiques, nous interrogeons à la fois ce que font les institutions pour canaliser l'épreuve démocratique et ce que fait l'épreuve démocratique aux formes d'institutionnalisation. Nous souhaitons ainsi, à partir de l'analyse empirique de l'exemple réunionnais, discuter les processus innovants de transformation par hybridation et (dé)légitimation des formes d'institutionnalisation de l'épreuve démocratique.

Pour ce faire, nous analysons les interactions entre les stratégies des acteurs. C'est dans cette perspective que nous articulons deux approches disciplinaires issues de la Science Politique et des Sciences de l'Information et de la Communication. Depuis le début du mouvement de contestation, nous avons mené une enquête pluridisciplinaire sur les lieux de mobilisation et autour des dispositifs délibératifs et participatifs mis en place par les citoyens eux-mêmes, en ligne en particulier, ainsi que par les exécutifs. Les observations, parfois participantes, ont porté, en collaboration avec l'Observatoire National des Débats, sur les dispositifs du GDN mais aussi sur le fonctionnement des innovations délibératives et participatives expérimentées localement et pour lesquels une partie des citoyens mobilisés ont été rencontrés en entretien. Nous disposons d'une part, d'un matériau collecté pendant la crise, post-crise et post-GDN¹. Nous les mettons en perspective d'autre part, avec des données quantitatives collectées à l'échelle nationale, notamment par l'Observatoire des débats. Nous les croisons avec un matériau issu de l'observation des dynamiques participatives qui sont sources d'institutionnalisation délibérative innovante. Ce faisant, nous discutons un cadre conceptuel qui nous permet de donner sens à ce matériau inédit.

L'épreuve démocratique, sous sa forme d'occupation de l'espace public, a été, à la Réunion, une des plus virulentes de toute la France mais aussi la plus courte puisqu'elle a duré trois semaines, en novembre-décembre 2018. Notre hypothèse interprétative est double : d'un côté, l'une des dynamiques d'hybridation de l'épreuve démocratique est l'institutionnalisation délibérative innovante ; d'un autre côté, les nouvelles pratiques de délibération qui les accompagnent transforment les dispositifs institutionnalisés et les institutions.

¹ Nous remercions l'ensemble des personnes qui ont bien voulu répondre à nos questions.

1. Hybridation de l'épreuve démocratique entre espace public et institutionnalisation délibérative innovante

La Réunion est une région monodépartementale ultramarine et ultrapériphérique européenne. Les mouvements sociaux et politiques des Gilets Jaunes ont, comme sur l'ensemble du territoire national, occupé massivement l'espace public en mettant en avant les revendications de justice sociale et la disqualification des partis et des représentants politiques (Hayat, 2019). C'est le seul territoire ultramarin où il y a, comme dans l'Hexagone, « *une gigantesque crise sociale et démocratique* » (Cautrès, 2019). D'après les études quantitatives du CEVIPOF à l'échelle nationale citées par celui-ci, deux problématiques émergent : d'une part, la dimension sociale avec la justice fiscale et sociale et d'autre part, « *la dimension politique, celle de la souveraineté et du lien entre les Français et le Président.* » Cependant, les études quantitatives 2019 de l'INSEE Réunion² montrent une différence spatiale avec l'Hexagone : la convergence des points chauds de mobilisation du mouvement et des quartiers les plus fragilisés. Ce sont là où il y a le plus de misère, pas de perspective d'avenir et où rien ne change. La situation est qualifiée « *d'explosive* ». 40% de la population vit en-dessous du seuil de pauvreté et l'inflation est de 7,1%. C'est l'économie informelle qui sert d'amortisseur social, y compris pour la classe moyenne modeste qui subit l'érosion de son revenu disponible. Tous les acteurs distinguent la dureté et la violence de la crise à La Réunion. Dans ce contexte, le Préfet a pris une mesure unique dans toute la France, l'instauration du couvre-feu³ dans la moitié des communes du département pendant cinq jours.

Emmanuel Macron en visite présidentielle sur le territoire près d'un an après, du 23 au 25 octobre 2019, le rappelle dans les échanges suite à sa déclaration sur l'emploi et l'insertion professionnelle : « *La crise a été très dure à La Réunion parce qu'il y a de grandes difficultés* »⁴. Son explication de la violence est d'une part, « *les difficultés qui s'accumulent* » et d'autre part, le changement de système en cours. « *La crise a été très violente à La Réunion parce qu'on est au bout d'un modèle* ». Il caractérise celui-ci par la réponse aux mouvements sociaux avec de l'argent public. L'Etat pourtant a engagé des mesures dès décembre 2018, estimées à un milliard d'euros. Et plus d'un autre milliard est annoncé pendant la visite. La mise en perspective du Président énonce une problématique de la crise de la représentation électorale. « *La crise, elle a été très dure à l'égard des élus ici. Tout n'est pas réglé du tout. On a un énorme travail devant nous* »⁵. Mais il faut, insiste-t-il, que la colère « *rentre dans le lit de la démocratie* », à savoir, « *le vote* ». Les électeurs réunionnais ont voté Jean-Luc Mélenchon 24,53 % au premier tour de la présidentielle de 2017, largement Emmanuel Macron 60,25% au deuxième tour. Aux élections européennes de 2019, le Rassemblement National est arrivé en tête dans toutes les communes (Rafidinarivo, 2017). A quel besoin démocratique répondent dans ce cas les « *représentations citoyennes* » que le Président a rencontrées dans la matinée et qui ont été créées par les exécutifs suite au mouvement Gilets

² <https://www.insee.fr/fr/information/2018985>

³ L'Arrêté stipulant que « la circulation des personnes et des véhicules est interdite entre 21 heures et 6 heures » concerne 14 des 24 communes du département, « à compter du mardi 20 novembre 21 heures et jusqu'au vendredi 25 novembre 6h (renouvelable) ».

(http://www.reunion.gouv.fr/IMG/pdf/arrete_circulation_personnes_et_vehicules_a_la_reunion_.doc.pdf)

⁴ MACRON Emmanuel, 24 octobre 2019 : <https://www.elysee.fr/emmanuel-macron/2019/10/24/declaration-du-president-emmanuel-macron-sur-lemploi-et-linsertion-professionnelle-a-lile-de-la-reunion> : 21'53. Ils les énumèrent : la vie chère ; les difficultés d'emploi et éducatives ; 40% de la population vivant en-dessous du seuil de pauvreté

⁵ Op cit. : 24'12

Jaunes ? Nous choisissons de l'analyser selon deux perspectives, celle de la situation de crise d'une part et celle de la démocratisation d'autre part.

Pour prendre la mesure de la crise et des besoins démocratiques, il est nécessaire de faire une autre distinction quant à la situation réunionnaise, du point de vue de ces mouvements sociaux. L'occupation massive et virulente de l'espace public ne concerne pas seulement les ronds-points et les centres-villes comme dans l'Hexagone, mais aussi et surtout les noeuds stratégiques de circulation et d'approvisionnement : les axes routiers structurants, les aéroports, le port et le terminal pétrolier. L'enjeu est le blocage quasi complet des activités économiques de toute l'île et des échanges avec l'extérieur. Les containers sont déroutés sur Maurice ou ailleurs. D'un côté, c'est un fort moyen de pression du mouvement. D'un autre côté, la situation risque de se retourner dans le temps car cela fait flamber les prix et tarir l'approvisionnement.

Ce rapport de forces a été possible par l'expérimentation de formes hybrides innovantes de mobilisation et d'expression citoyennes. L'activité des internautes, les médiactivistes (Cardon et Granjon, 2013) et les médias professionnels produisent de nouveaux espaces hybrides de communication. C'est à La Réunion qu'émerge l'une des premières plateformes nationales de consultation en ligne : Les-Gilets-Jaunes.re. Les réseaux sociaux numériques permettent une distribution locale globale quasi instantanée de l'information. Les médias sociaux locaux, en produisant leurs contenus et fils info, contribuent aussi à amplifier la mobilité des mouvements et leur agir communicationnel jusqu'à une appropriation de l'espace public.

C'est dans ce contexte stratégique spécifique que se durcit à La Réunion le débat sur la démocratie. Celui sur la démocratie sociale s'hybride. Un an après, l'appel unitaire des syndicats à une grève générale pendant la visite présidentielle est peu suivie. Mais lors du mouvement des Gilets Jaunes, c'est entre la représentation électorale délégitimée et une « *démocratie directe du peuple assemblé* » que les tensions sont explicites (Escudier, 2019). Les protestations fiscales s'élargissent en contestation des institutions publiques - démission du Président et des élus - et en revendications économiques et démocratiques. Celles-ci sont plus participatives comme le Référendum d'Initiative Citoyenne, ou délibératives comme les assemblées citoyennes tirées au sort. Le mouvement est largement soutenu par l'opinion. Les Réunionnais qui y sont engagés ou non, expérimentent l'expression collective de cette colère ainsi que le dialogue rationnel et émotionnel de la délibération citoyenne (Blondiaux et Traïni, 2018), sans émergence de leader pour autant.

La violence des rapports de force, la délinquance et les blocages stratégiques sur le territoire insulaire de La Réunion posent une problématique distinctive d'un autre point de vue, celui des acteurs sécuritaires. « *La Réunion devient la priorité du gouvernement* » affirme l'un d'entre eux. Quelle « *sortie de crise* » la plus rapide possible ? Les forces de sécurité ne sont pas initialement en position de force. Elles sont en sous-effectif par rapport à la mobilisation de masse. Elles décident de laisser les barrages et les mouvements et de gérer le reste, en l'occurrence la délinquance. Dans un deuxième temps, les FAZSOI, Forces Armées de la Zone Sud-ouest de l'Océan Indien basées à La Réunion et Mayotte viennent en appui en attendant les renforts de l'Hexagone.

Une synergie hybride est alors mise en œuvre avec les arrêtés préfectoraux de couvre-feu et d'interdiction de ventes d'alcool ainsi que les interpellations des délinquants et des activistes radicalisés par la police judiciaire. Deux types de réponses collectives du

mouvement se distinguent. D'une part, le couvre-feu est massivement bravé par le mouvement, en évènement festif au Port. D'autre part, les inscriptions sur la page du groupe Facebook Gilet Jaune 974 se multiplient après réponse affirmative aux deux questions : « *Etes-vous solidaires avec les gilets jaunes ?* » et « *Etes-vous contre les casseurs et leurs activités néfastes ?* ». Cependant, les rapports des interpellations entre La Réunion et un département hexagonal est comparativement de 50 à 18. Les jugements sont accélérés et les peines sont lourdes avec effet dissuasif. Les renforts arrivés, les opérations de levée de barrages se font.

Ce modèle de sortie de crise sera adopté sur les autres territoires de France. Sur le long terme, les acteurs sécuritaires de La Réunion se proposent de développer un dispositif de « *co-production de sécurité* » avec les autres acteurs de la société comme les bailleurs sociaux ou les acteurs éducatifs. En termes de saisonnalité, L'INSEE (2019) souligne l'impact des activités économiques et du calendrier des revenus sociaux sur les mouvements à La Réunion. Quoi qu'il en soit, les acteurs sécuritaires sont tous d'avis que la sortie de crise ne se consoliderait pas sans l'action politique.

Quelles sont les perspectives de démocratisation de celle-ci ? Des négociations avec le mouvement sont menées dès fin novembre 2018 par Annick Girardin, la Ministre des Outre-mer, en quasi immersion dans l'épreuve démocratique. Elle effectue un déplacement de trois jours sur l'île alors qu'à l'échelle nationale, l'Exécutif choisit le silence. Parmi les mesures annoncées - chiffrées à un milliard d'euros - la Ministre propose que des Réunionnais tirés au sort soient intégrés à une instance consultative existante, propre aux territoires ultramarins : l'Observatoire des Prix, des Marges et des Revenus de La Réunion (OPMR). A peine peu après, le Président du Conseil régional, à majorité Les Républicains, annonce courant décembre la création d'une plateforme numérique participative - *capcitoyens.re* - en vue de celle d'un Conseil Consultatif Citoyen (CCC). En janvier 2019, c'est le Grand débat national qui est annoncé par le Président de la République à l'échelle nationale sous forme de Réunions d'Initiative Locale (RIL) pour lesquelles les maires sont mobilisés, et de Conférence Citoyenne Régionale (CCR) qui s'achève en mars 2019.

Selon la Ministre des Outre-mer pendant la rencontre présidentielle avec les « *représentations citoyennes* » en octobre 2019, La Réunion est « *le seul territoire en outre-mer où il y a une si grande participation* » à la démocratie sortive : sur une population de près de 800 000 habitants, 1700 volontaires se sont présentés au tirage au sort de l'OPMR et 1300 à celui du CCC. Quant aux membres tirés au sort de l'OPMR, ils ont été 38% à avoir accepté de participer à la CCR contre un taux national de 10%. A la Réunion, les RIL ont été très peu nombreuses, peu fréquentées et n'ont pas donné lieu à une dynamique durable d'innovations institutionnelles délibératives.

Le panel de citoyens tirés au sort pour participer à la Conférence Citoyenne Régionale à La Réunion est mobilisé dans le groupe paritaire pérenne des cinquante tirés au sort qui viennent de rejoindre l'OPMR de La Réunion. C'est un cas unique en France où les citoyens des CCR sont tirés au sort sur des listes téléphoniques. Ce choix procédural « *suscite une sorte de corps politique à part entière* » dans une dynamique d'intégration (Delannoi 2019). Contribue-t-il à (re)définir le périmètre de la délibération après la crise ? De fait, les pratiques délibératives éprouvées lors de la CCR sont réinvesties par les citoyens lors de leurs travaux au sein de l'OPMR. Cela traduit des formes d'hybridation entre les différentes innovations participantes instituées pour canaliser l'épreuve démocratique, avec ou sans anticipation de la part des institutions elle mêmes.

L'exemple du Conseil Consultatif Citoyen de La Région Réunion en révèle d'autres aspects. C'est le seul CCC existant en Outre-mer. Il réunit à parité 48 titulaires et 48 suppléant.es, également tiré.e.s au sort dans chaque commune de La Réunion qui n'ont pas de statut juridique défini. Il est installé en juillet 2019 pour s'exprimer sur les projets de politique régionale en sachant que celle-ci vient d'être redéfinie pour répondre aux besoins exprimés par le mouvement Gilets Jaunes. Jean-Yves Vandamme (2018) pose la question pragmatique de la « *compatibilité des deux formes de représentation* » élue et au sort, et au-delà, celle de la concurrence ou la complémentarité « *d'une légitimité procédurale et d'une légitimité substantielle* ». Le CCC a la possibilité d'ouvrir un Référendum d'Initiative Citoyenne locale à la demande de 10% - revu à 5% - du corps électoral sur les sujets relevant de la compétence de la Région. Une élue du Conseil régional considère que c'est une « *emprise directe* » démocratique. Cette transformation a deux autres volets : la création d'une Direction Générale dédiée et la réorientation budgétaire. Quelles pratiques d'interactions entre les élus du Conseil Régional et les tirés au sort du Conseil Consultatif Citoyen redessineront la gouvernance régionale ? Entre la démocratie représentative et la démocratie délibérative à l'échelle régionale mais aussi de façon multi scalaire dans l'agenda électoral ?

L'engagement citoyen dans ces dispositifs est souvent vécu entre instrumentation et instrumentalisation de l'épreuve démocratique. Les RIL organisées dans le cadre du GDN par cinq des vingt quatre communes de l'île ont regroupé entre cinq et une cinquantaine de participants. Parmi eux, le nombre de citoyens se revendiquant des Gilets Jaunes reste très marginal. La situation réunionnaise rejoint en cela le constat, tiré à l'échelle nationale par l'Observatoire des débats, d'une sociologie des publics du GDN bien différente de celle des Gilets Jaunes (Fourniau et al., 2019). Lors de la dizaine de RIL observées à La Réunion, s'est exprimée de manière très majoritaire une forte défiance vis à vis du dispositif du GDN, et en particulier de la prise en compte des résultats par l'exécutif. Face à ce qui est volontiers qualifié d'« *opération de com'* » gouvernementale, de « *couillonade* » ou de « *mascarade* », nombre de citoyens déplorent que les dispositifs institutionnels mis en place ne soient pas « *considératifs* » de la participation, voire qu'ils constituent une forme d'instrumentalisation de la participation. Au-delà de la prise en compte de leurs conclusions, les citoyens critiquent le cadrage au préalable des thèmes et questions considérées comme légitimes ainsi que le manque de transparence dans l'analyse et la synthèse des différents débats.

Quelle réponse ces innovations institutionnelles apportent-elles aux formes radicales d'épreuve démocratique ? Selon Bernard Reber (2019), ce que le Grand débat national a impulsé, c'est le décloisonnement entre mini-publics et politique générale, entre débats à échelle multiple et « *la possibilité de rendez-vous entre plusieurs scènes de discussions* » dans un système délibératif différent. La controverse entre Habermas, tenant de l'espace public caractérisé par la « *bourgeoisie* » comme type d'acteurs, et Fraser, révélant la multiplicité d'espaces publics concurrents de « *contre-publics subalternes* » serait-elle pertinente pour analyser le clivage sociologique constaté entre le public du GDN et celui du Vrai Débat des Gilets Jaunes ? Il n'est pas certain qu'elle le soit toujours pour éclairer les nouveaux assemblages multi scalaires que nous observons. Malgré l'absence de statut et de cadre légal, ils s'institutionnalisent ne serait-ce qu'en arènes de communication formelle et informelle. Cela leur permet d'être inclus dans le pluralisme de l'espace public (Aubert, 2019) et des pratiques de démocratie sortive et délibérative.

Depuis que les cinquante tirés au sort sont devenus « *membres associés* » par exemple, « *l'OPMR qui était une instance très périphérique a pénétré l'espace public. Ça devient un enjeu. Les groupes de pression essaient de peser, d'influencer* » analyse le comité de pilotage

de l'institution. Il ajoute : « *Cela devient un enjeu qui dépasse l'importance des débats* ». Le paradoxe est qu'en interne, cette limite formelle de légitimation de ces assemblages citoyens mène souvent à éviter le vote à l'issue de la délibération. Ce paradoxe constitue le contexte de la stratégie des acteurs de ces assemblages. La demande de statut formel pour les citoyens devient la focale des débats internes de l'OPMR. Le comité de pilotage argue que « *La démocratie délibérative est le seul système politique qui permet d'exprimer les désaccords. C'est un système fragile qui pose la question de la représentativité* ». On pourrait considérer qu'il s'agit là de la part des institutions dirigeantes d'un « *provisional way* » keynésien de sortie de crise ou d'une « *bienheureuse incertitude* » comme l'entend Rawls pour garder liberté d'action et flexibilité. Pourquoi pas une pratique « *entre pluralisme et principe de précaution* » (Reber, 2017) ? Cependant, on pourrait aussi reprendre la question de celui-ci sur les modifications démocratiques : « *démocratie manipulée ou démocratie améliorée ?* » (Reber 2019).

La faible instrumentation des assemblages citoyens réunionnais donne souvent à leurs membres un fort sentiment d'instrumentalisation. Cette défiance est par exemple, explicitement exprimée en délibération de la Conférence Citoyenne Régionale de La Réunion. Ce qui leur est demandé peut aussi la susciter. Selon certains citoyens, par exemple, ce sentiment a pu être renforcé par la représentante de la Préfecture qui lors de la clôture des débats leur dit : « *Notre idée, c'est que vous soyez à la fois force de proposition mais aussi des relais d'opinion avec la population pour nous aider à mieux communiquer sur ce que fait l'Etat, sur comment ça fonctionne, sur ce qui ne fonctionne pas aussi* ». Nombre de ces citoyens se demandent si la création de leurs assemblages ne se réduit pas à un élément de la panoplie de neutralisation et dépolitisation du mouvement. Ils se disent aussi que « *le GDN est une porte pour faire passer des choses pour La Réunion* ». Leur demande de statut formulée au Président de la République en octobre 2019 est, lui dit l'une d'entre eux, pour leur « *mission et légitimation* ». On retrouve ce mélange de scepticisme, de défiance et d'engagement à l'échelle nationale dans l'enquête quantitative de l'Observatoire des débats sur les RIL, Réunions d'Initiative Locale du GDN (Bono et Foucault, 2019) : 25,9% seulement des participants pensent que le GDN débouchera sur une amélioration de la situation du Pays et 10% seuls, sur une amélioration de leur situation personnelle. Mais 56,3% sont prêts à s'engager.

L'institutionnalisation délibérative innovante apparaît bien ainsi comme l'une des dynamiques d'hybridation de l'épreuve démocratique dans le processus de (dé)légitimation et relégitimation politique. La stratégie des acteurs dans la situation institutionnelle transforme l'espace public politique, temporairement ou durablement. L'innovation de procédé et/ou de procédure démocratique relève de la démocratie procédurale, c'est-à-dire de ce qu'est la démocratie. Reste à évaluer dans la démocratisation comment l'institutionnalisation de l'épreuve démocratique par la délibération citoyenne multi scalaire fait le lit de la démocratie et si c'est le même que celui du vote.

2. Communications citoyennes et stratégies de transformation institutionnelle

Au sein des institutions délibératives innovantes observées (CCR, OPMR), les citoyens s'organisent en groupes de travail et alternent de manière non séquentielle le recueil et l'analyse d'informations, l'élaboration de réponses possibles et d'actions envisagées, les communications publiques de leurs enquêtes (Simonneaux et al, 2017). Ils éprouvent une épistémologie de la résistance (Medina, 2012). Des formes de réflexivité s'expriment comme le rapport aux expertises, scientifiques en particulier, ou aux médias ainsi qu'aux institutions

(Citton, 2019). La recherche d'amélioration de leur statut épistémique devient un élément prépondérant de leurs délibérations citoyennes. Elle vise à une légitimation accrue vis-à-vis des médias, des institutions, et in fine des publics, dans des stratégies de transformation des institutions et des dispositifs institutionnels.

Un exemple pratique observé d'injustice épistémique dans la délibération est l'asymétrie langagière, de classe ou de culture (Dotson, 2011). La spécificité de l'asymétrie argumentative - instituée ou non - à La Réunion est qu'elle se cumule avec l'asymétrie linguistique. En effet, la situation de diglossie qui caractérise le contexte réunionnais est la supériorité statutaire d'usage – ou domination selon certains – de la langue française sur le créole. L'observation des échanges entre les participants aux RIL ou à la CCR met en évidence des tentatives de symétrisation apportées par les citoyens. Elles aboutissent à un renversement de légitimité linguistique qui s'est opéré durant les délibérations où le créole a été majoritairement utilisé dans l'argumentation.

Par ailleurs, l'observation de l'iconographie sur les réseaux sociaux numériques révèle les usages des iconographies dans le temps du mouvement social. Elles se présentent comme forme d'argumentation renouvelée par les pratiques de communication avec ces nouvelles technologies. Elles participent à structurer et consolider des groupes contestataires autant qu'elles sont une forme d'expression de leurs arguments (Imara Ivoula Ila, 2019).

L'analyse textométrique du traitement médiatique par la presse écrite quotidienne du mouvement social, menée à l'échelle nationale sur la première semaine de Décembre 2018, montre que la parole est largement laissée aux Gilets Jaunes pour faire part de leurs revendications, mais en les diluant dans un « flot polyphonique » (Sebbah et al. 2018). De plus, face aux critiques qui leurs sont adressées, les médias se livrent à une forme d'autocritique de la couverture médiatique du mouvement. Au sein des institutions innovantes de délibération que nous avons observées à partir de mars 2019, la thématique de la communication médiatique apparaît comme une préoccupation centrale pour les participants. Dans cette perspective, nous retenons deux moments forts d'échanges entre les citoyens qui permettent de rendre compte de leur capacité à transformer les dispositifs institués avec une visée stratégique pour s'inscrire dans l'agenda politique.

Le premier moment correspond à un débat préalable à la restitution finale des travaux menés durant la Conférence Citoyenne Régionale dans le cadre du Grand débat national. Alors que des journalistes se présentent aux fenêtres de la salle dédiée aux travaux des citoyens pour pouvoir les interroger, ces derniers décident de prendre un moment de discussion afin de délibérer de leur stratégie de communication. Quelques jours avant la Conférence, un titre de la presse écrite régionale publiait un article remettant en cause la légitimité de deux des citoyens tirés au sort dans le cadre de la constitution du panel de l'OPMR, au motif de leur proximité avec des partis politiques ou des collectivités territoriales. Les citoyens désignent un porte-parole, qui n'est pas un représentant du groupe, afin de faire part de leur désapprobation aux médias présents pour couvrir la Conférence : *« On n'est pas hyper à l'aise avec ça, on a le droit d'avoir des opinions personnelles et ça na rien à voir avec ce qui nous anime pour venir ici et on aimerait bien pouvoir vous faire confiance sur le fait que ça ne va pas se reproduire parce que être dénigrés comme ça dans les journaux alors qu'on prend sur notre temps personnel pour faire notre devoir, on est tous un peu choqués »*. Cette volonté de faire groupe, née de la situation même d'enclassement entre les différents dispositifs délibératifs institutionnels, comme cela a déjà été précisé, rend compte de la volonté des citoyens de préserver leur légitimité démocratique.

Dans la foulée, les citoyens vont demander aux services de la Préfecture d'avancer sur leur protection juridique et plus largement sur la question de leur statut de citoyens choisis dans le cadre d'un dispositif délibératif. En effet depuis leur installation en Mars 2019 par la Ministre des Outre-Mers, suite au décret permettant de doubler le nombre de membres de l'OPMR en y associant cinquante citoyens tirés au sort, ces derniers ont commencé leur travaux mais sans réelle feuille de route, de l'avis même du magistrat Président de l'OPMR. Ainsi les citoyens concernés ont, dès les premières réunions de travail⁶, soulevé la question de leur statut même de membres « associés » :

- droit de vote au sein de l'observatoire, durée et renouvellement de leur mandat
- statut d'enquêteur.trice sur le plan juridique : par exemple, possibilité d'accès à des données sensibles sur la concurrence et légitimité à interroger des acteurs socio-économiques ; assurances lors de leurs déplacements dans le cadre des travaux de l'OPMR ; protection vis à vis de la presse.

Des discussions ont été engagées sur leur défraiement, sur leur mise à disposition par leurs employeurs pour les salariés, voire sur leur éventuelle rémunération. Cette dernière perspective a été abandonnée au nom de la sauvegarde de l'indépendance de leur engagement citoyen dans le dispositif, condition de leur légitimité sociale et démocratique.

En plus des cinq sous-groupes de travail identifiés et mis en place par les citoyens pour enquêter sur des problématiques de « *vie chère* » - Bouclier Qualité Prix, production locale, concurrence, logement-santé⁷, carburants - les participants ont constitué un groupe de travail dédié à leur statut de citoyens associés à l'OPMR⁸. Ces sous-groupes de travail comptent de 8 à 15 participants, sachant qu'en pratique seule une petite moitié des citoyens tirés au sort participent activement aux travaux. Ils ont avancé sur leurs enquêtes respectives, ont échangé des méthodes d'investigation, des expertises, des propositions, et se sont régulièrement réunis, souvent dans des lieux non institutionnels (cafés, parcs, domiciles privés...), dans l'intervalle des réunions plénières.

D'emblée, les citoyens concernés ont inscrit leurs travaux dans un agenda politique en lien avec l'agenda gouvernemental ou présidentiel. Les rencontres avec la Ministre des Outre-mer (19 Septembre 2019) et le Président de la République (24 Octobre 2019) ont été identifiées comme des opportunités pour communiquer autour des premiers mois du travail délibératif. Ainsi, La Ministre des Outre-mer, en préparation de la visite présidentielle à La Réunion, est accueillie à la plénière de l'OPMR le 19 septembre 2019. Le Président de celui-ci exprime de façon officielle la demande de statut des membres citoyens tirés au sort. Il déclare : « *Mus par une envie irrésistible de faire bouger les choses, les membres fourmillent d'idées non seulement sur les sujets à étudier mais également sur les méthodes de travail. Récemment, un atelier a organisé une conférence de presse. Nous apprenons, nous découvrons la démocratie participative, l'exemple cité n'étant qu'une facette.... Ces orientations ne sont peut-être pas celles que vous aviez imaginées. Nous avons deux*

⁶ Les membres de l'OPMR se réunissent en plénière tous les seconds vendredi du mois

⁷ Depuis l'amorce des travaux, le sous-groupe logement-santé a été scindé en deux et trois autres sous groupes ont été créés, l'un dédié au rapport de l'autorité de la concurrence du 4 juillet 2019 concernant le fonctionnement de la concurrence en Outre-Mer, un autre à la structuration de la filière agricole et agro-alimentaire à la Réunion et un dernier à la question des revenus.

⁸ En Décembre dernier, en parallèle des travaux du groupe dédié au statut des citoyens associés, l'OPMR a sollicité une expertise juridique sur la question. L'une des principales préconisations est de s'inspirer du statut des citoyens participant à la Convention citoyenne pour le climat. Il s'agit à nouveau d'une forme d'hybridation des dispositifs délibératifs.

*solutions, suivre vos orientations à la lettre ou à l'esprit. A la lettre aurait consisté à adosser à l'OPMR un comité consultatif, c'est-à-dire créer une sorte d'usine à gaz ou une fabrique à Gilets Jaunes. Collectivement nous avons choisi l'intégration pleine et entière. Cela nous a semblé plus dans l'esprit. Afin de clarifier la place que le Gouvernement a entendu donner aux 50 citoyens et de les rassurer sur leur légitimité, une modification des dispositions législatives ou réglementaires, qui fixent la composition des OPMR, tout du moins celui de La Réunion, est appelée de nos vœux ».*⁹ En inscrivant leurs communications publiques dans l'agenda politique gouvernemental ou présidentiel, les citoyens associés à l'OPMR souhaitent avant tout saisir ces moments médiatiques pour communiquer avec le reste de la population réunionnaise. Conscients des temporalités longues de leurs enquêtes, ils souhaitent communiquer « *sur le fait qu'on travaille vraiment* », avec l'inquiétude qu'« *on va arriver à l'anniversaire des Gilets Jaunes et les gens vont nous dire, qu'est ce qui s'est passé à l'OPMR ? Rien n'a changé* ».

Le deuxième moment que nous retenons pour envisager la question de la communication dans l'espace public comme opérateur d'analyse de la visée stratégique des citoyens dans leur capacité à transformer les dispositifs institutionnels proposés est celui de la visite présidentielle à La Réunion du 23 au 25 octobre 2019.

Durant l'assemblée plénière en date du 11 Octobre 2019, le Secrétaire Général pour les Affaires Régionales demande à intervenir au nom des services de la Préfecture pour présenter aux membres de l'OPMR le dispositif de la visite présidentielle. Ce dernier prévoit une rencontre avec les citoyens associés à l'OPMR, sous « *la forme la plus conviviale possible* », à savoir un pique-nique, considérant que « *les pique-niques familiaux font partie de la culture réunionnaise* »¹⁰. Ce dispositif est clairement rejeté par la majorité des citoyens présents. Ils refusent de participer à ce qu'ils considèrent à nouveau comme une « *mascarade* » ou une « *opération de com'* », « *méprisante* » voire « *insultante* ». Pendant presque une heure d'échanges vifs les citoyens vont interpeller les représentants de l'Etat sur la forme donnée à cette rencontre. Au regard de leur investissement, ils estiment être « *une instance sérieuse qui travaille* » et revendiquent que l'ensemble des citoyens associés à l'OPMR devraient « *être reçus dans un cadre sérieux* » à savoir en Préfecture. Une citoyenne précise : « *Ce qu'il faut bien qu'il (le Président de la République, ndlr) garde à l'esprit, c'est qu'il y a des sujets très importants, très douloureux, qu'on a envie de débattre avec lui* » et qu'ils souhaitent être informés sur « *leurs intentions par rapport aux travaux qu'on a commencé à faire* ».

Pour un autre citoyen « *cette rencontre doit être une rencontre pratique, pas politique* », il s'agit de « *ne pas subir le scénario médiatique qui entoure la visite* ». La question communicationnelle, médiatique en particulier, retient l'attention des participants qui craignent, au sujet du dispositif proposé par les services de l'Etat : « *il y aura la presse et ça fait campagne* » ou encore « *par rapport à la presse, le Réunionnais il va dire, c'est des vendus ça* ». Dans les jours qui suivent cette plénière, les citoyens vont échanger de manière très intense par mail de leur stratégie de communication commune. Il est envisagé un temps d'imprimer des tee-shirts « *50 nuances de Réunionnais* » pour pouvoir être identifiés clairement en référence aux cinquante citoyens tirés au sort. Les services de la Préfecture sont

⁹ <http://www.opmr.re/wp-content/uploads/2019/09/Discours-vsiste-minist%C3%A9rielle-du-19-septembre.docx>

¹⁰ Et de rajouter sans un certain relent postcolonial : « *Bien évidemment, si parmi vous des personnes souhaitent participer à ce pique nique et souhaitent montrer au Président de la République la richesse de la gastronomie réunionnaise, si tel était le cas, l'OPMR achèterait la matière première qui serait nécessaire.* » Ce à quoi une citoyenne réagit de la manière suivante : « *c'est le temps des colonies* ».

séduits par cette perspective et proposent même de financer l'impression des tee-shirts. Du coup, cette proposition va être rejetée, au motif qu'un tel affichage subventionné par les services de l'Etat ferait perdre toute légitimité aux citoyens associés à l'OPMR. Au delà des échanges électroniques, qui mettent parfois en tension le groupe, un noyau de douze à quinze citoyens vont se réunir spontanément, à deux reprises, dans le square qui borde la Préfecture pour affiner leur stratégie de communication. Ils s'installent autour d'une table sur laquelle a été posée une assiette remplie de farine, matérialisation du slogan « *Aret roule a nou dans la farine* ». Ils échangent sur les logiques médiatiques, partagent leurs expériences précédentes d'interactions avec les médias pour finalement choisir de convoquer les médias locaux à une conférence de presse, la veille de l'arrivée du Président sur l'île. Dans cette perspective, ils rédigent un texte commun en prenant en compte ce qu'ils identifient des contraintes médiatiques :

- définition d'un public : les Réunionnais, en faisant référence au contexte socio-économique du département et aux mouvements sociaux,
- phrases courtes, claires : pour éviter le possible travestissement des propos au montage,
- désignation de porte-paroles : qu'il s'agit de diversifier, en ménageant la possibilité de s'exprimer à titre individuel.

Ce moment est important pour le groupe de citoyens, car ils parviennent finalement à obtenir gain de cause en transformant le dispositif institutionnel prévu pour que la rencontre avec le Ministre des Outre-mer puis avec le Président de la République se fasse en Préfecture. Elle doit se tenir sur la base d'une restitution des travaux des sept sous-groupes par des porte-paroles qu'ils ont désignés. Emmanuel Macron le souligne : « *Et donc vous avez quand même réussi à passer un long moment avec les Ministres et avec le Président* ¹¹ » après avoir précisé que « *la démocratie ce n'est pas qu'avec le Président de la République. C'est avec les élus locaux, le maire, l'entreprise où on est, là où on a la famille* ». Il conclut l'échange en conviant tout le monde au pique-nique du lendemain.

La prise de parole thématique des citoyens à cette rencontre s'effectue parfois en binôme représentant des citoyens de l'OPMR et du CCC en dispositif multi scalaire qui apparaît unitaire et concertée. Les citoyens associés à l'OPMR ont appris au dernier moment que la restitution de leurs travaux se ferait en même temps que celles des participants au Conseil Consultatif Citoyen et autour des thématiques travaillées par ces derniers. Ils regrettent le manque de lisibilité donné à leurs travaux et pointent une forme de mise en concurrence entre les dispositifs délibératifs. Elle est précédée par une séance sectorielle de travail avec les Ministres des Outre-mer, du Travail, du Transport, du Logement et de l'Agriculture ainsi que le Préfet de La Réunion. Le programme de la visite présidentielle présente le moment comme la « *rencontre avec les représentations citoyennes* ». Cela apparaît comme une légitimation communicationnelle. Elle prend dimension statutaire institutionnelle quand, dans l'échange au format Grand débat national, le Président répond en disant « *oui pour pérenniser et donner un statut* » aux citoyens membres de l'OPMR et du CCC¹². Il annonce des dispositions préfectorales et législatives en ce sens et affirme : « *Moi, je crois beaucoup à cette démocratie délibérative, à ce travail* »¹³.

Ethnographier ainsi les pratiques communicationnelles qui ont cours au sein des innovations délibératives permet donc de saisir ce qui est central pour les citoyens concernés.

¹¹ <https://www.elysee.fr/emmanuel-macron/2019/10/24/rencontre-avec-les-representations-citoyennes-a-la-reunion> : 1:10:42

¹² Op cit. : 30'10

¹³ Op cit. : 30'36

C'est la problématique de la sauvegarde par l'institutionnalisation de leur légitimité démocratique, issue à la fois du mouvement social et de la procédure de tirage au sort ; tout autant que le sont les revendications premières – lutte contre la vie chère, justice sociale et fiscale - du mouvement social qui a conduit à leur participation. Cela révèle par ailleurs, le processus d'agencement institutionnel impulsé par les citoyens en interaction avec les institutions et les médias pour transformer leur réalité statutaire en vue de plus de justice épistémique dans la délibération démocratique, y compris avec le Président de la République.

Conclusion : Processus de (dé)légitimation et de transformation des innovations institutionnelles

Un paradoxe apparaît à La Réunion comme dans l'Hexagone. Un espace public politique qui n'est plus ou peu structuré par la représentation politique s'ouvre par ces nouvelles pratiques démocratiques. Cependant, « *il est disqualifié précisément parce qu'il n'est pas institutionnel* » (Nouët, 2019). Pierre Rosanvallon (2018) souligne que l'ambition dans cet espace public politique est « *la réévaluation des consensus normatifs* », mais qu'en termes de dynamique, « *la violence et le monopole du pouvoir entravent l'institutionnalisation des discussions* ». Selon Yves Citton (2019), c'est un effet de « *hétérarchie* » qui « *enchevêtre* » les logiques médiarchiques avec les réseaux, les systèmes et les valeurs dans la « *construction de la réalité* ». Kristie Dotson (2011) traquerait plutôt les « *pratiques de silence* » liées aux « *violences épistémiques* » qui font obstacle à cette institutionnalisation.

Nos résultats montrent des dimensions spécifiques du processus d'injustice épistémique dans l'épreuve démocratique, pas ou peu analysés avant nos recherches. D'un côté, il y a celle créée par la disqualification de la parole des élus, y compris de celle du Président de la République, qui les rendent inaudibles et/ou les mènent à un silence contraint ou choisi. D'un autre côté, il y a celle volontairement engendrée ou non par l'enclavement de la parole des manifestants d'un côté et de leurs soutiens de l'autre dans l'espace public social en quasi absence de dialogue avec les dirigeants. Cette situation communicationnelle favorise épistémiquement l'affrontement violent. Le dialogue type immersion dans l'épreuve démocratique ou type Grand débat national fabrique des micro-publics et suscite une confrontation délibérative dans l'espace public politique qui contribue à l'institutionnalisation, parfois innovante, de l'épreuve en sortie de crise.

Luc Rouban (2018) en s'appuyant sur le Baromètre de confiance politique, études quantitatives de long terme, et l'Enquête électorale 2017 (EnEF2017) du CEVIPOF, formule une crainte. C'est que la délibération au sein de l'espace public politique dans la « *crise de la démocratie représentative* » ne soit « *comme un simple moyen d'apaiser en amont les tensions, soit qu'elle s'inscrive dans des budgets très limités, soit qu'elle laisse intacts les compromis et les rapports de force noués entre les acteurs puissants comme les entreprises privées, le gouvernement et les collectivités locales* ». Sa discussion va plus loin en 2019, quand il fait le constat de la montée en puissance du citoyen consumériste d'un néo-populisme, vecteur d'une démocratie instrumentale : valorisation du pouvoir direct du citoyen, minoration du rôle des institutions, remise en cause de la science, qui se retrouvent au cœur de la légitimité démocratique. « *La question de la défiance politique est devenue décisive* ». Il analyse : « *ce qui se joue dans l'affrontement du macronisme et des néo-populismes n'est pas seulement d'ordre économique et ne porte pas seulement sur le niveau et la justice des politiques de redistribution de la richesse nationale. Il en va de la conception*

même de la citoyenneté... ». Il en va aussi de la légitimité du Président de la République à l'international.

Pour l'instant, l'exemple de la transformation des dispositifs institutionnels que nous avons étudié présente deux types. La délibération du Conseil Consultatif Citoyen de la Région est caractérisée par l'inclusion dans une gouvernance régionale renouvelée. A l'Observatoire des Prix, des Marges et des Revenus, la délibération est caractérisée par des dispositifs peu cadrés. Tout se passe comme si les citoyens avaient investi les espaces nés du cadrage flou de leur participation au dispositif délibératif institutionnel pour l'expérimenter de manière à le transformer afin de peser en influence dans l'espace public. Ils apparaissent clairement accompagnés dans cette dynamique par une partie des acteurs institutionnels, dirigeants de ces institutions innovantes et élus nationaux et territoriaux. L'enchâssement des dispositifs à différentes échelles et différentes temporalités (OPMR, CCC, GDN) - sachant que certains citoyens ont participé ou participent à ces trois innovations délibératives - constitue à la fois capitalisation de compétences délibératives et cohésion des groupes mais aussi parfois, d'érosion de la motivation à débattre. Un an après le mouvement, le bilan en est la formalisation en cours du statut, ressentie comme la principale limite de l'action. Les citoyens concernés pointent également une possible « concurrence » entre les divers dispositifs délibératifs mis en place aux différentes échelles et tentent de s'organiser pour collaborer pour se répartir les thèmes de travail. Les citoyens se veulent ainsi force de proposition quant aux dispositifs institués, en inscrivant leur action dans un agenda politique tel que les prochaines élections municipales ou la venue programmée du Président Macron à la Réunion en octobre 2019. Ils expriment en cela leur volonté de faire vivre les expériences démocratiques initiées sur les ronds-points dans un souci communicationnel de redevabilité au sein même des dynamiques d'institutionnalisation qu'ils ne cessent d'interroger. Tout au long de sa visite de trois jours, le Président de La République, a mis en perspective ses réponses de politique et d'action publiques ainsi que démocratiques « *à partir du territoire de La Réunion* » dans un nouveau cadre géopolitique « *indo-pacifique* ».

BIBLIOGRAPHIE

AUBERT Isabelle (2019), Espace public et inclusion : la conception habermassienne de la démocratie en débat, in DURAND-GASSELIN Jean-Marc (dir.), Jürgen Habermas politique, *Cités. Philosophie, Politique, Histoire n°78/2019*, Presses Universitaires de France, pp 57-74

BLONDIAUX Loïc et TRAÏNI Christophe (dir.) (2018), La démocratie des émotions, Paris, Les Presses de Sciences Po

BONO Pierre-Henri et FOUCAULT Martial (4 avril 2019), Grand débat national. Radioscopie des réunions d'initiative locales, Paris, Sciences Po – CEVIPOF

CARDON Dominique et GRANJON Fabien (2013), Les médiactivistes, Paris, Presses de Sciences Po

CITTON Yves (2019), La construction de la réalité en médiarchie, Entretien avec PUAU David et REBEYROLLE Marie, *Journal des anthropologues n°156-157*, Charenton-le-Pont, Editions Association française des anthropologues

CAUTRES Bruno (janvier-mars 2019), A la recherche des invisibles, in « Gilets Jaunes » : un mouvement révolutionnaire ?, *Revue Politique et Parlementaire* n° 1090

DELANNOI Gilles (2019), Le tirage au sort, comment l'utiliser ?, Paris, Les Presses de Sciences Po

DOTSON Kristie (2011), Tracking Epistemic Violence, Tracking Practices of Silencing, *Hypatia* 26(2), pp 236-257

ESCUDIER Alexandre (2019), Tensions démocratiques : du gouvernement représentatif à la démocratie sociale post-représentative, *Cités. Philosophie, Politique, Histoire* n°77/2019, *Presses Universitaires de France*, pp 99-106

FOURNIAU Jean-Michel (2018), La sélection des mini-publics entre tirage au sort, motivation et disponibilité, in SINTOMER Yves et RABATEL Liliane (dir.), Tirage au sort et démocratie directe. Les témoignages antiques et leur postérité, Paris, La Découverte, Collection Recherches

FOURNIAU Jean-Michel, FOUCAULT Martial et GUIHENEUF Pierre-Yves (2019), Communiqué de l'observatoire des débats, Le « Grand Débat National » : un exercice inédit, une audience modérée au profil socioéconomique opposé à celui des Gilets Jaunes : <http://observdebats.hypotheses.org/files/2019/04/Note-de-synthèse-de-l'Observatoire-des-débats.pdf>

HAYAT Samuel (17 mai 2019), Six mois de “gilets jaunes” : un nouvel âge des mouvements sociaux, interview dans *Mediapart*

IMARA IVOULA ILA Delphine (12 août 2019), La délibération en ligne : les-gilets-jaunes.re, une expérience réunionnaise, in RAFIDINARIVO Christiane (ed.), Journée de discussions autour de la conférence de REBER Bernard, Démocratie délibérative et considération au prisme de l'analyse du Grand débat national et des stratégies du dialogue interreligieux, Saint-Denis de La Réunion, Association Océan Indien de Science Politique

MANIN Bernard (1995, 2012, 2019), Principes du gouvernement représentatif, Paris, Flammarion, Collection Champs Essais

MEDINA José (2012), *The Epistemology of Resistance. Gender and Racial Oppression, Epistemic Injustice, and the Social Imagination*, Oxford, Oxford University Press

MOLINATTI Grégoire (12 août 2019), Dans quelle mesure la pluralité de la délibération est considérée jusqu'à la co-décision avec les pouvoirs publics ?, in RAFIDINARIVO Christiane (ed.), Journée de discussions autour de la conférence de REBER Bernard, Démocratie délibérative et considération au prisme de l'analyse du Grand débat national et des stratégies du dialogue interreligieux, Saint-Denis de La Réunion, Association Océan Indien de Science Politique

NOUËT Clotilde (2019), Résoudre le litige par la délibération, in DURAND-GASSELIN Jean-Marc (dir.), Jürgen Habermas politique, *Cités. Philosophie, Politique, Histoire* n°78/2019, *Presses Universitaires de France*, pp 41-55

RAFIDINARIVO Christiane (ed.) (12 août 2019), Journée de discussions autour de la conférence de REBER Bernard, Démocratie délibérative et considération au prisme de l'analyse du Grand débat national et des stratégies du dialogue interreligieux, Saint-Denis de La Réunion, Association Océan Indien de Science Politique

RAFIDINARIVO Christiane (2017), « Dynamique de la recomposition politique : la fin du bipartisme d'alternance. Analyse comparée du vote Outre-mer et France entière de la présidentielle et des législatives 2017 », in FOUCAULT Martial (dir.), *Note ENEF 41, Sciences Po CEVIPOF*, juillet 2017, 10 p, URL : <https://www.enef.fr/les-notes/>

RAFIDINARIVO Christiane (2017), « Dynamique de la recomposition politique : le jeu électoral. Analyse comparée du vote Outre-mer et France entière de la présidentielle et des législatives 2017 », in FOUCAULT Martial (dir.), *Note ENEF 42, Sciences Po CEVIPOF*, juillet 2017, 10 p, URL : <https://www.enef.fr/les-notes/>

REBER Bernard (12 août 2019), Démocratie délibérative et considération au prisme de l'analyse du Grand débat national et des stratégies du dialogue interreligieux, Conférence in RAFIDINARIVO Christiane (Ed.), Journée de discussions, Saint-Denis de La Réunion, Association Océan Indien de Science Politique

REBER Bernard (2017), *La délibération des meilleurs des mondes. Entre précaution et pluralisme*, Volume 3, ISTE Editions

ROSANVALLON Pierre, Accroître le « pouvoir de vivre », (2019), in CONFAVREUX Joseph (dir.), *Le fond de l'air est jaune. Comprendre une révolte inédite*, Paris, Seuil

ROUBAN Luc (2019), *La matière noire de la démocratie*, Paris, Les Presses de Sciences Po

ROUBAN Luc (2018), *La démocratie représentative est-elle en crise ?*, Paris, La Documentation française

SEBBAH Brigitte, LOUBERE Lucie, SOUILLARD Natacha, THIONG-KAY Laurent, SMYRNAIOS Nikos (2018), *Les Gilets jaunes se font une place dans les médias et l'agenda politique*, [Rapport de recherche] Laboratoire d'Etudes et de Recherches Appliquées en Sciences Sociales, hal-02120478

SIMONNEAUX Jean, SIMONNEAUX Laurence, HERVE Nicolas, NEDELEC Lucas et MOLINATTI Grégoire (2017), *Menons l'enquête sur des questions d'Education au Développement Durable dans la perspective des Questions Socialement Vives. Formation et pratiques d'enseignement en questions*, *CAHR*, pp.143-160

VANDAMME Pierre-Etienne (2018), *Le tirage au sort est-il compatible avec l'élection ?*, *Revue Française de Science Politique*, Vol 68 n°5, pp. 873-894